



Expertise diffamatoire

Par **Goudie**, le **07/01/2020** à **13:39**

Suite à burn out mon employeur m'a placé en "CLD MALADIE MENTALE" sans un jour de CMO alors que je suis atteinte d'une maladie orpheline dégénérante rhumatologique.

Mon médecin traitant a sollicité un CLD rhumato en août 2006 alors que mon employeur m'a placé en "CLD MALADIE MENTALE" dès le premier jour de l'arrêt.

Je précise que pour cette maladie rhumato, je suis travailleur handicapé à 80 % et que je l'ai géré très bien jusqu'à un aménagement horaire soit sollicité mais, hélas, ma maladie n'est nullement visible extérieurement. Ce qui m'a valu du tort à mon humble avis.

Suite à ce choc et après tentative de suicide, je me suis retrouvée hospitalisée et deux maladies ont été diagnostiquées : DEPRESSION PROFONDE AVEC ANOREXIE ET FIBROMYALGIE.

Depuis 14 ans, je me bats pour la reconnaissance à caractère professionnel de ces pathologies mais en vain. Magouilles sur magouilles sont fournies entre la Collectivité Territoriale de XXXX et le Comité Médical Départementale dont j'ai des preuves croustillantes en main.

Des arrêtes sont trafiqués, charges patronnales coupées et éviction de la CPAM en plein cancer.....sans salaires, sans assurances sociales et sans cotisations CNRACL.

Je suis à bout. Toute mon énergie passe dans ce combat et j'ai dû recourir à des crédits pour honorer mes soins et mes avocats qui, eux aussi, me laissent tomber.

Ce jour, on me doit 7 ans de salaires, cotisations et cie.... je devrais être en retraite depuis deux ans mais vu les cotisations non payées, je suis obligée de continuer à travailler.... et je ne trouve plus d'avocat qui veut prendre mon dossier vu la **soi-disant** prescription. On va même à me demander de faire le deuil des mes salaires !!

Trop c'est trop.... J'ai rencontré dernièrement, suite à une visite de la Cour Européenne de Justice avec les Maires des Communes et un juge m'a confirmé que mon employeur me devait même mes 10 ans de congés payés durant mes 10 ans d'arrêts suite à leur faute. A ce jour, je travaille contre avis médical malgré un handicap de 80 %, je suis en 1/2 traitement, je gère 4 pathologies suite au stress de cet harcèlement et discrimination et plus personne de souhaite me défendre.

Puis-je espérer de l'aide de votre part SVP ? Car je suis si épuisée...

J'ai tout perdu, ma carrière, mes finances, mes salaires , mon couple, ma vie de famille.....mais j'ai gagné 3 pathologies supplémentaires alors QUE JE NE SOUHAITAIS SURTOUT PAS ARRETE DE TRAVAILLER....

Aidez moi SVP, je vous en prie.....

Une Citoyenne MANIPULEE ET MALTRAITEE souffrant d'unr réel manque de reconnaissance...

A bout de force

Un grand merci de m'avoir lue

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Modéré (pas d'indication de personne, d'entreprise ou ne lieu SVP)

Par **youris**, le **07/01/2020 à 16:41**

bonjour,

comme vous appartenez à la fonction publique territoriale, il existe des syndicats et des commissions paritaires, auxquels vous pouvez recourir dans votre situation.

mais comme vous mettez en cause, votre employeur, un comité médical, avec des arrêts médicaux trafiqués et même vos avocats qui vous laissent tomber, d'autres avocats qui ne veulent pas s'occuper de votre affaire, je crains qu'un forum juridique de conseils juridiques gratuits animés par des bénévoles ne puisse rien faire dans votre situation.

salutations